

Abécédaire de notre séjour



Bienvenue à Lieu du Séjour



A contacter : une question qui vous taraude, un renseignement, n'hésitez pas à nous contacter nous sommes à votre disposition du lundi au vendredi de XH à XXH et de XXH à XXH au XX XX XX XX

Aller : les déplacements pour ce séjour se font en car grand tourisme de nuit. *L'organisateur* vous enverra un courrier qui vous précisera le lieu de rendez-vous selon la ville à partir de laquelle votre enfant prendra le départ pour la colo.

Argent de poche : Le prix du séjour comprend **TOUT** ! Si vous donnez de l'argent de poche à votre enfant il lui servira à acheter ce qui lui plaît, ce dont il a envie et peut-être un petit souvenir pour lui-même ou la famille. Quoiqu'il en soit, une somme de 30 € maximum nous paraît raisonnable. Dans notre séjour, qui s'adresse aux enfants de 6 - 12 ans, nous avons décidé avec l'équipe pédagogique (direction et animateurs) de gérer l'argent de poche de votre enfant afin d'éviter les soucis. Pour cela nous vous demandons de nous y aider en mettant la somme que vous donnerez à votre enfant dans une enveloppe cachetée à son nom. Placez cette enveloppe dans son bagage avec la fiche inventaire. Elle sera ainsi récupérée par ses animateurs à l'arrivée sur le lieu du séjour. Vous pouvez aussi remettre cette enveloppe au chef de convoi à la montée de votre enfant dans le car au départ.



Arrivée sur place : Vous serez informé de l'arrivée de votre enfant sur place par **SMS** et Internet à l'adresse suivante :

http://le_blog_de_notre_sejour.com.



Arrivée retardée et départ anticipé : les arrivées tardives, soit après le premier jour de la colo, ainsi que les départs et les absences durant le séjour, ne sont pas autorisés. Ceci est contraire :

- à la mise en œuvre immédiate de notre projet pédagogique,
- à la cohésion et l'organisation des groupes d'enfants dans la vie collective et quotidienne (attribution des chambres, repas, activités réservées. ...)

Activités : Toutes les activités du séjour sont organisées et prévues en fonction de la réglementation en vigueur qui régit chacune d'elle et en fonction de l'âge et du niveau de pratique de votre enfant. Pour les activités spécifiques du séjour (accrobranche, équitation, plongée, randonnée aquatique, canoë-kayak, ...) elles seront encadrées par des professionnels spécialistes en plus des membres de notre équipe. Le travail de l'équipe d'animation est alors d'accompagner votre enfant dans ces activités, surtout s'il les découvre pour la première fois. Soyez rassurés ! En tout état de cause, personne ne sera forcé à pratiquer une activité quelconque, mais sera systématiquement sollicité et accompagné.



Accueil des enfants porteurs de handicap : nous agissons en faveur de l'accueil en séjours collectifs de mineurs d'enfants en situation de handicap. L'accueil se fait après la prise en compte de la singularité du handicap et de sa situation avec la famille. Dans notre séjour nous accueillerons des enfants porteurs de handicap. Pour cela nous avons recruté préalablement un animateur supplémentaire chargé d'accompagner le groupe dans lequel se trouve l'enfant. En fonction des souhaits de l'enfant, son handicap sera présenté au groupe afin que chacun puisse s'enrichir des autres et pouvoir interagir ensemble de manière constructive.



B

Boissons : La consommation de boissons alcoolisées est interdite dans tous les séjours « *NOM de L'ORGANISATEUR ICI* ». Nous veillons attentivement à ce que les enfants les plus jeunes soient correctement hydratés en fonction du climat et des activités pratiquées sur place. N'oubliez pas d'emporter votre gourde !!!



Blog : Un blog réservé à la colo est mis en place sur Internet. L'adresse est la suivante : http://le_blog_de_notre_sejour.com. Vous y trouverez les images du séjour, le planning, les activités, les menus, et les messages des enfants responsables de l'information sur place... et bien d'autres choses! N'hésitez pas à le consulter régulièrement... A bientôt.

C

Colis : Les colis seront traités comme le courrier, nous les remettons systématiquement à leur destinataire. Lorsqu'il s'agit de friandises, nous nous devons dans un premier temps de préserver l'équilibre alimentaire de votre enfant et de ses camarades. Nous l'inviterons donc à partager avec eux, dans la limite du raisonnable... S'il n'est pas d'accord nous mettrons en place d'autres moyens afin de continuer à maîtriser son alimentation.

Correspondance / Courrier : Nous encourageons les enfants à écrire dès leur arrivée sur place. Nous pouvons coopérer si vous préparez des enveloppes suffisamment affranchies au nom, prénom et adresse des destinataires à qui votre enfant souhaite écrire lors de son séjour. Ce temps de correspondance est un moment privilégié d'échange avec votre enfant qui établira avec ses correspondants une relation différente. Vous pouvez également lui écrire, en premier... une lettre fait toujours plaisir à lire ! Voici notre adresse :



Indiquez ici l'adresse de votre lieu de séjour ici.





Charte de vie en collectivité : Des règles de fonctionnement sont indispensables pour le bon déroulement du séjour. Votre enfant participera à la mise en place de celles-ci. Toutefois des règles non négociables ont déjà été mises en place par l'équipe pédagogique (directeur et animateurs).

Ainsi nous souhaitons que chacun profite au maximum de son séjour dans le but de **passer des vacances agréables, enrichissantes, sources d'apprentissages** et d'épanouissement (*note : ceci est la finalité du projet éducatif de l'organisateur...*). Pour cela nous pouvons coopérer ensemble en informant vos enfants des règles déjà établies qu'il trouvera sur place :

- La consommation d'alcool, de produits illégaux ainsi que la cigarette sont strictement interdits au cours du séjour,
- Les actes de violence envers un camarade seront sévèrement sanctionnés,
- Toutes dégradations volontaires du matériel, des locaux et différents lieux de vie donneront lieu à des sanctions proportionnées aux actes commis ainsi qu'aux réparations qui en découlent.
- L'utilisation des téléphones portables sera soumise à des règles favorisant la vie en collectivité et le respect de tous (un « temps d'appel » par soirée maximum). Elles auront aussi pour but de limiter la perte, le vol ou la casse des appareils. ~~Toutefois, l'Anévén ne saurait être tenue responsable si une~~

Coopération : Nous nous efforçons de mettre en place dans notre séjour une organisation coopérative, participative et ouverte de manière à favoriser la cohésion du groupe. Ainsi nous assurerons à chaque enfant une réelle place d'acteur dans le séjour.



Coéducation: L'organisation de la vie démocratique accompagne l'apprentissage de la vie en collectivité. Elle favorise le développement de la citoyenneté active et l'apprentissage de la solidarité qui sont nos fondements éducatifs.

CooloShop®: Il s'agit d'un petit « magasin » créé et géré par les enfants, pour les enfants sur le modèle des coopératives. Il permet à chacun de trouver ce dont il a besoin à prix coûtant (enveloppes, timbres, confiseries...). Organisateur, vendeurs et gestionnaires seront choisis par le groupe, sur place et tous participeront de manière coopérative.

Droit à l'image : durant le séjour, comme indiqué sur la fiche de renseignements, nous serons amenés à prendre des photos et vidéos de groupes au cours la vie quotidienne, ainsi que durant la participation des enfants dans les différentes activités.



Le but est de vous informer le plus fidèlement possible sur le séjour de votre enfant. Ces photos et/ou vidéos pourront être utilisées sur les sites internet et différentes publications de *L'organisateur* et notamment celui dédié à notre séjour à *lieu du séjour*.



Départ : un courrier vous est joint concernant le départ. Il précise l'heure et le lieu de rendez-vous. Un accueil sur place est généralement organisé par *L'organisateur*. en lien avec le directeur du séjour. Pour Nice, le directeur ne sera pas présent sur les différents lieux de départ puisqu'il sera déjà sur place, à la colo, afin de préparer l'arrivée des enfants.

Rapprochez-vous du chef de convoi. Il saura vous renseigner et répondre à toutes vos questions concernant le séjour. C'est à lui que vous pourrez remettre l'argent de poche de votre enfant, ou encore un éventuel traitement médical (ordonnance à fournir obligatoirement et médicaments) qu'il devra suivre durant le séjour ou le voyage. Au départ, comme au retour, tous les membres de l'équipe portent un tee-shirt de couleur *couleur des tee-shirts* de *L'organisateur*.

ATTENTION : plusieurs départs peuvent avoir lieu au même endroit et parfois à quelques minutes d'écart. Vérifiez bien la destination du car dans lequel montera votre enfant. N'hésitez pas à vous rapprocher des responsables de l'Aroéven pour vous guider.



E

Éducation au développement durable : notre séjour à Nice, comme tous les autres séjours *Nom de l'organisateur* est situé sur un territoire et dans un environnement spécifique qui ne manquera pas de proposer son lot de particularités que votre enfant pourra découvrir sur place. L'équipe d'encadrement accompagnera votre enfant de sorte à ce **qu'il prenne conscience de ces particularités** et qu'il puisse les apprécier à leur juste valeur.

Équipe d'encadrement : l'équipe d'encadrement a été recrutée par le directeur du séjour. Elle est composée de six animateurs (stagiaires, diplômés) dont X surveillant(s) baignade et de X directeur(s) adjoint(s) dont un occupe aussi la fonction d'assistante sanitaire.

Une équipe technique a également été recrutée par le directeur et se compose d'un cuisinier et X personnes chargées de l'entretien des locaux et du service.

Chaque membre de l'équipe d'encadrement pratique **l'écoute et le dialogue avec confiance, confidentialité et complémentarité**. Nous préparons actuellement une organisation de vie collective favorisant **le développement harmonieux de la personnalité de chaque enfant**. Pour cela nous installerons une relation pédagogique ouverte et respectueuse, **associant l'enfant à l'organisation de son séjour**. En tout état de cause **nous agissons avec autorité si nécessaire**.



**E
DU
QUER
NE PAS
DISCRIMINER**

Éduquer à et par la diversité: notre séjour accompagne les jeunes dans la découverte et l'apprentissage des cultures rencontrées, des langues pratiquées, de la connaissance des habitants, de l'environnement pour un développement interculturel global. Ainsi **nous mettrons en place des projets visant à partager cette diversité** au cours de notre séjour à Nice.

Exclusion du séjour : l'exclusion d'un enfant dans l'un de nos séjours à *Lieu du séjour* est le contraire de nos objectifs éducatifs. Nous n'y recourons donc qu'en cas de nécessité extrême, lorsque l'enfant présente un danger imminent pour lui-même ou pour un tiers. Cette **décision grave**, sera prise en concertation avec l'équipe pédagogique, *L'organisateur* et les responsables de l'enfant.

Évaluation du séjour : il est primordial pour l'association d'évaluer la qualité du séjour de votre enfant. Nous mettrons en place différents modes d'évaluation qui nous amènera à vous solliciter, ainsi que votre enfant, dans le but **d'améliorer le séjour**.



H



Hébergement : Le groupe sera hébergé dans *Lieu du séjour - local - camping - établissement*. Nous profiterons donc des infrastructures de cet *établissement* : restaurant, internat, salles d'activités... spécialement conçu et mise à notre disposition pour recevoir des enfants et des jeunes.



Ce **partenariat** avec *l'établissement, le lieu, le camping* est fondé sur une confiance mutuelle entre eux et nous. L'équipe d'encadrement sera particulièrement vigilante au **respect** des **infrastructures** qui seront mise à notre disposition.

Chambres 2 à 4 lits, infirmerie et sanitaires à l'étage, un côté filles un autre réservé au garçon. Au rez-de-chaussée, salles de jeux avec télévision, ping-pong, baby-foot, salle d'activités, bureau...



M

Messages : les enfants déposeront, dans la mesure du possible, des messages assez régulièrement sur le blog de *Lieu du séjour* : http://le_blog_de_notre_sejour.com.. Vous pourrez également vous exprimer. Toutefois, sachez que *l'Organisateur* reste responsable des propos qui sont tenus sur ses blogs c'est pourquoi ceux-ci seront tous **vérifiés et éventuellement modérés par le webmaster**. Ainsi il pourra s'écouler plusieurs heures, ou quelques jours, dans le pire des cas, entre la publication du message et son apparition



R

Retour : le retour s'effectue au même endroit qu'au départ, sauf information contraire. Lorsque vous allez récupérer votre enfant, il aura passé la nuit dans le car et sera peut-être un peu fatigué et/ou triste de quitter ses camarades... N'oubliez pas de récupérer ses bagages. Et pour tout renseignement complémentaire **adressez-vous au chef de convoi ou responsable de l'Organisateur, sur place**. Le directeur n'étant pas présent sur les lieux de retour.



Rapatriement : en cas d'accident nécessitant un rapatriement, *l'Organisateur* a souscrit une **assurance spécifique**. Dans ce cas, vous **seriez informés** par le directeur et pris en charge par notre assurance pour le rapatriement de votre enfant. Quoi qu'il en soit, **votre enfant ne voyagera jamais seul**. Si vous êtes dans l'impossibilité de venir le chercher, un adulte l'accompagnera sur le retour.



Téléphone : Les téléphones portables ne sont pas interdits. Néanmoins nous allons devoir en faire ensemble un usage très modéré et raisonné.

Votre enfant disposera de son téléphone une fois par jour maximum pour vous joindre, le soir de préférence entre 18h et 20h en fonction des activités

Trop de contacts téléphoniques iraient à l'encontre de notre projet qui vise à développer chez votre enfant plus d'autonomie et à le responsabiliser, ce qui lui permettra de mieux connaître ou découvrir ses limites afin d'apprendre à faire des choix.

Le directeur du séjour pourra être amené à vous appeler afin de vous donner des nouvelles de votre enfant, vous solliciter pour un conseil ou un échange à son propos.

Temps libre : Flâner, passer un peu de temps à discuter avec ses copains, se livrer à quelques activités de manière autonome sans le contrôle directe ou systématique d'un adulte fait partie des besoins de chacun.

Des temps libres seront organisés, dans le cadre du respect des conditions de sécurité, chaque jour à certain moment de la journée. Notamment autour des repas, pour que chacun puisse vaquer à ses occupations.



Trousseau : Le trousseau permet à votre enfant de constituer son bagage pour ne rien oublier d'essentiel pour son confort mais aussi pour des raisons pratiques : sorties, intempéries, randonnées, baignades...

Comment utiliser le document « TROUSSEAU ». Avec votre enfant placer dans sa valise le linge indiqué sur le trousseau et comptabilisez le soigneusement. N'oubliez pas de compter aussi ce que l'enfant portera sur lui le jour du départ. A l'arrivée sur place, un inventaire est réalisé par l'équipe, ce qui lui permet aussi de ranger ses affaires personnelles dans une armoire qui lui est réservée ou qu'il partagera avec un camarade de chambre. A la fin du séjour, l'inventaire est de nouveau réalisé afin de limiter les pertes. Si du linge venait à manquer, vous le verrez à l'aide de l'inventaire. Pour limiter ces risques de perte nous vous demandons de bien vouloir marquer systématiquement tous les vêtements de votre enfant à son nom.

NOTES
